

Communiqué de Madame Valérie HOSTALIER, Maire de Saint-Usage

Absence des forains lors de la traditionnelle fête foraine 2025

Chères Eusébiennes, Chers Eusébiens,

Aujourd'hui, ce n'est pas en tant que représentant légal de la collectivité, mais en tant que simple élue, que je m'adresse à vous à travers ce communiqué.

Vous avez sans doute déjà pu le constater : les forains ne participeront pas à l'animation de la fête patronale de notre commune cette année.

Cette décision s'inscrit dans un contexte précis qui est latent depuis mon élection en mars 2020, et fait suite à une situation qui a trop longtemps été tolérée par mes prédécesseurs. En effet, pendant des années, certains forains occupaient librement le domaine public de la commune pendant une semaine, sans en informer officiellement la municipalité, sans autorisation formelle, et sans contrepartie financière. Ils utilisaient également les réseaux d'eau potable et d'électricité de la commune sans facturation ni convention, ce qui représentait une charge indirecte que vous, habitants, assumiez par vos impôts.

Si cette situation pouvait sembler anodine, voire invisible pour beaucoup d'entre vous, elle représentait pourtant un risque juridique important pour notre collectivité.

Depuis 2020, notre municipalité s'est engagée à faire respecter le cadre légal dans un souci de transparence, de sécurité, et d'équité. Nous avons ainsi instauré une convention d'occupation du domaine public, validée par la délibération n°2021-018 du 25 mars 2021, accompagnée d'un tarif d'occupation clairement défini. Les forains ont également l'obligation de prendre contact directement avec les prestataires des réseaux d'eau et d'électricité, afin de régulariser leur branchement et leur consommation, comme toute activité professionnelle sur le domaine public. Ce cadre est un cadre auquel les membres de la communauté foraine sont habitués dans de nombreuses communes, sans que cela ne pose de problème particulier.

La convention, au-delà de son rôle de sécurisation de notre manifestation, avait également pour vocation d'assurer un accueil digne et équitable à l'ensemble des forains, en garantissant une organisation claire, avec une place attribuée pour chacun. Ce simple dossier d'une page a été débattu en toute transparence : d'abord en commission Fêtes et Cérémonies, puis en Conseil Municipal. Il a également été présenté aux forains eux-mêmes, et a fait l'objet, jusqu'en 2024, de plusieurs modifications pour mieux s'adapter à leurs besoins et demandes spécifiques. En outre, je me suis engagée à ne pas augmenter les tarifs de droit de place pendant plusieurs années, tout en supprimant un tarif équivalent à des frais de dossier.

Cependant, malgré ces efforts d'ouverture et d'adaptation, des comportements inacceptables ont été constatés. En 2023, j'ai pris la décision difficile, mais nécessaire,

d'interdire la présence de quatre forains (sur la quinzaine que compte traditionnellement notre fête patronale), en raison de comportements récurrents et problématiques, parmi lesquels :

- Le non-paiement répété du droit de place sur plusieurs années,
- Des comportements outrageux envers l'adjoint en charge de l'organisation de la fête,
- Le dépôt d'immondices après leur départ, sans nettoyage du site,
- Le gaspillage d'eau potable, en pleine période de restriction,
- L'absence de demande d'autorisation pour le débit de boisson temporaire, pourtant obligatoire.

Ces quatre forains ont été informés de leur exclusion à l'issue de la fête patronale de 2023. Par ailleurs, l'ensemble des forains avaient été prévenus dès juillet 2023 que l'édition 2024 n'aurait pas lieu, en raison des travaux d'aménagement de l'aire multisport intergénérationnelle René Zaffaroni.

Ce projet, inscrit dans notre profession de foi et porté par notre équipe municipale, vise à réaménager le secteur du Pâquier de la Borde. Il a été pensé en tenant compte de la tenue de la fête patronale et d'autres événements importants pour notre commune, tels que les vide-greniers. Certes, l'aménagement a réduit de quelques mètres carrés la zone gravillonnée, mais la municipalité avait anticipé cette contrainte et proposé aux forains d'adapter l'emplacement de leurs manèges en fonction de la nouvelle configuration des lieux.

Preuve que cette réorganisation était possible : les associations organisatrices de vide-greniers ont pu maintenir leurs manifestations au même endroit, avec un simple réagencement de leurs stands, sans difficulté majeure.

Souhaitant faire preuve de transparence et permettre à chacun d'anticiper, j'ai pris l'initiative de prévenir les forains dès l'été 2023, afin qu'ils puissent adapter leur calendrier et limiter les désagréments liés à cette annulation exceptionnelle.

Malheureusement, cette décision a entraîné une fronde d'une partie des forains, menée principalement par l'un des forains exclus, déjà connu pour des comportements similaires lors de fêtes foraines dans d'autres communes.

Face à cette situation tendue, la municipalité a fait le choix du dialogue : une médiation a été engagée, avec l'appui du syndicat représentant la communauté foraine et des services de l'État.

En 2025, la commune a naturellement souhaité renouer avec l'organisation de la fête patronale. Nous avons reçu quatre candidatures de forains, tous respectueux des conditions fixées par la commune et ayant transmis un dossier complet dans les délais,

représentant une dizaine d'attraction. Une cinquième candidature annoncée ne s'est jamais concrétisée, sans retour ni justification.

Ces quatre forains ont donc été acceptés naturellement, conformément à notre volonté d'accueillir ceux qui respectent les règles communes. Cependant, le 17 juin 2025, nous avons été informés que deux d'entre eux se désistaient, invoquant une erreur de gestion interne de leur planning. Je tiens à les remercier publiquement pour leur professionnalisme et le respect dont ils ont fait preuve en prévenant nos services en temps utile. Nous étions donc dans l'attente des deux forains restants pour maintenir, même à échelle réduite, une présence foraine lors de la fête.

C'est dans ce contexte qu'au dernier Conseil Municipal de mai, l'un des élus de l'opposition a pris la parole pour rapporter un échange téléphonique qu'il aurait eu avec trois forains exclus en 2023 – dont l'un, tristement célèbre pour avoir mené la fronde de 2024. D'après ses propos, ces forains auraient décidé unilatéralement de revenir en 2025 à leurs propres conditions, exigeant d'être acceptés tous ensemble, sans que la commune n'ait son mot à dire sur leur implantation, ni sur le respect des règles en vigueur. Mais que chacun le comprenne bien : dans l'hypothèse où la commune ne changerait pas de position, la fête patronale n'aurait alors tout simplement pas lieu cette année.

Je regrette profondément que cet élu semble davantage motivé par le désir de provoquer un conflit entre la commune et les forains à des fins politiques, en vue des prochaines élections, plutôt que par l'intérêt général de la commune et de ses habitants.

L'opposition municipale m'a souvent accusé à tort de vouloir la disparition de la fête foraine, et donc de notre fête patronale. Je tiens à réaffirmer ici, avec force et clarté, que j'ai toujours défendu le maintien de ces deux événements, mais dans un cadre adapté à notre commune, à ses infrastructures, et respectueux de la loi.

Mon souhait est celui d'une fête foraine à taille humaine, sécurisée, équitable pour tous, et intégrée dans le tissu local, avec notamment la participation de nos associations, ce qui n'était pas possible précédemment.

Je regrette également l'absence des forains inscrits, dont certains ont probablement subi des pressions de la part d'autres membres de la profession. Cela ne fait que renforcer la nécessité de construire un modèle plus sain, plus équilibré et plus stable pour l'avenir.

Dans l'immédiat, je vous invite chaleureusement à venir célébrer ensemble notre traditionnel feu d'artifice, qui aura lieu ce samedi 28 juin à 22h45.

Enfin, tournons-nous vers l'avenir. Pour l'édition 2026 de la fête patronale, je souhaite que la commune puisse proposer de nouvelles animations, qui viendraient compléter ou remplacer la fête foraine, en fonction des réalités du moment et de la concertation avec ces derniers. Je lance donc un appel aux habitants et à nos associations locales : faites-

nous part de vos idées, de vos envies. Ensemble, imaginons et construisons le futur de notre fête patronale, dans le respect de nos valeurs, de notre cadre de vie, et de notre commune.